



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sion veut faire de la liaison plaine-montagne un outil de développement régional

La télécabine prévue permettra la création d'un nouveau quartier à mi-coteau. Quartier qui sera directement relié avec celui de la gare, en pleine mutation.

Le projet de liaison par câble entre la plaine et la montagne avance à grand pas. D'ici à 5 mois, le dossier technique devrait être bouclé et déposé à l'Office fédéral des transports. L'occasion pour la Ville de Sion et Télésion de faire le point, ce jeudi, sur les enjeux liés à cette nouvelle desserte. Enjeux touristiques, bien sûr, mais aussi et surtout enjeux urbanistiques et de mobilité.

Une desserte régionale

La télécabine qui reliera le quartier de la gare et le futur quartier des Mayens de l'Hôpital est pensée comme une véritable desserte régionale. «C'est un laboratoire pour réconcilier deux territoires», explique le président de Sion Philippe Varone. Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la fusion avec la commune des Agettes, la capitale valaisanne s'étend de la plaine jusqu'à 2280 mètres d'altitude. Ce nouveau territoire offre des possibilités de développement à exploiter.

Sur le plan de la mobilité, la liaison par câble permettra de redessiner l'offre en transport public de tout le Cône de Thyon. La station sise aux Mayens de l'Hôpital est en effet à la même altitude – et à quelques minutes de bus – de Veysonnaz, des Agettes et des Collons. La combinaison entre transport routier et transport par câble ouvre donc de nouvelles perspectives pour le trafic pendulaire, en réduisant les temps de parcours des usagers et en limitant le trafic routier en direction de la plaine. Même chose pour la mobilité de loisir, de la plaine vers les hauteurs. La création de parkings dans le secteur de la gare permettra de diminuer le trafic sur les routes de montagne et évitera la création de nouvelles places de parc en altitude.

Deux nouveaux quartiers à relier

En plaine, les services communaux travaillent sur le développement du nouveau quartier autour et au sud de la gare. Des études sont en cours pour préciser la reconfiguration urbaine dans l'environnement de la station de départ de la télécabine. La flexibilité du transport par câble permettra ainsi la création d'une station provisoire dans l'attente d'une reconfiguration en profondeur de la place de la gare-sud. Mais c'est surtout à mi-coteau que la nouvelle télécabine change les perspectives. Situés à l'arrivée de la piste de l'Ours et au départ de la remontée mécanique, les Mayens de l'Hôpital sont appelés à se développer et à devenir un nouveau quartier mixte, à 10 minutes du centre-ville, et 7 minutes de Thyon 2000. «Grâce à une accessibilité optimale et durable, les Mayens de l'Hôpital constituent un nouveau pôle attractif à développer, en ayant soin de traiter l'intégration au grand paysage et au contexte environnant en particulier», souligne Vincent Kempf, chef du service de l'Urbanisme et de la Mobilité. On en est pour l'heure à la phase d'étude de faisabilité. Les études de plan de quartier débiteront l'an prochain.



Un tourisme quatre-saisons

Sur le plan touristique enfin, l'accès à Thyon 2000 via la télécabine de la piste de l'Ours ouvre des opportunités de valorisation et de développement de la station et de ses 1800 lits touristiques aujourd'hui sous-commercialisés. Des études intercommunales restent à mener pour la mise en valeur du plateau de Thyon et sa connexion physique avec l'arrivée de la télécabine de la piste de l'Ours. Mais les perspectives sont bien réelles, comme la création de circuits touristiques d'hiver et d'été, afin de permettre un véritable développement du tourisme 4-saisons prôné par la Ville.

« En reliant trois milieux complémentaires, la plaine, le mi-coteau et la haute montagne, on offre une accessibilité extraordinaire et un produit exceptionnel au cœur des Alpes. Ce sera pour Sion un outil de marketing urbain, afin d'attirer aussi bien les entreprises que des nouveaux habitants », se réjouit Philippe Varone.

Deux procédures en parallèle

Le service des Travaux publics et Environnement prépare activement le dossier de demande d'approbation des plans et concession des installations de transport à câble. Celui-ci devrait être déposé en avril 2018 auprès de l'OFT, suivi d'un dossier technique complémentaire en octobre 2018. La procédure d'examen est estimée à 9 mois. En parallèle, la Ville prépare les différentes mises à l'enquête publique exigées (défrichement et servitudes, plan d'alignement et modification du plan de zone). Celles-ci devraient être publiées en mai 2018. En octobre, elle a rencontré les propriétaires concernés pour une séance d'information. Si l'octroi d'une concession lui donnera le droit d'expropriation, la Ville a présenté des propositions d'indemnisation plus généreuses que ce que prévoit le droit fédéral.

Si tout se déroule sans accroc, Sion espère obtenir la concession d'exploitation et l'autorisation de construire dans le courant de l'année 2019.

« Un laboratoire pour réconcilier deux territoires »

Pour le président de Sion, Philippe Varone, la liaison plaine-montagne est un laboratoire qui peut servir de modèle pour d'autres régions.

Pour Sion, quels sont les enjeux de ce projet de liaison plaine montagne ?

Pour nous, c'est un outil de développement régional. Avec la nouvelle configuration territoriale, qui va depuis le 1^{er} janvier 2017 et la fusion avec Les Agettes de 476 mètres à 2280 mètres d'altitude, cette liaison est un laboratoire de réconciliation entre deux territoires. Il ne s'agit pas simplement d'offrir un meilleur accès vers le domaine skiable des 4-Vallées, mais bien de relier deux quartiers de la ville, l'un en plaine et l'autre sur le coteau, à 1470 mètres d'altitude. Cela peut servir de modèle pour d'autres régions.

Vous avez déjà rencontré les propriétaires qui vont être touchés par la construction de la liaison. Quel a été l'accueil ?

Le projet présenté a été favorablement accueilli, avec bien sûr des soucis légitimes par rapport au parcellaire de chaque intéressé. L'octroi de la concession nous donnera le droit d'exproprier les propriétaires. La Ville va proposer des indemnisations qui tiennent



VILLE DE SION

compte de la réalité valaisanne et qui seront plus favorables que ce qui est prévu dans le droit fédéral.

Quel sera l'impact des JO sur ce projet, notamment pour les Mayens de l'Hôpital ?

Aucun ! Les JO pourraient être un accélérateur de ce projet. Mais de toute façon, ce quartier est appelé à se développer avec ou sans les JO. Il est important pour le développement urbanistique de la ville.

L'an prochain, vous déposez le dossier technique auprès de l'Office fédéral des transports, et vous lancez les mises à l'enquête. A quand le premier coup de pioche ?

Les obstacles aujourd'hui sont des obstacles de procédure. La Ville, avec TéléSion, a décidé d'obtenir une concession. La demande sera déposée au printemps prochain à l'Office fédéral des transports. Nous devrions l'obtenir dans le courant 2019. Ensuite, il faudra déterminer qui exploite et qui construit cette liaison. Quant au chantier lui-même, il peut aller assez vite, entre un et deux ans de travaux. Techniquement ce n'est pas si compliqué que cela.

Sion, le 14 décembre 2017



ANNEXE

«Un laboratoire pour réconcilier deux territoires»

Pour le président de Sion, Philippe Varone, la liaison plaine-montagne est un laboratoire qui peut servir de modèle pour d'autres régions. Interview

Pour Sion, quels sont les enjeux de ce projet de liaison plaine montagne ?

Pour nous, c'est un outil de développement régional. Avec la nouvelle configuration territoriale, qui va depuis le 1^{er} janvier 2017 et la fusion avec Les Agettes de 476 mètres à 2280 mètres d'altitude, cette liaison est un laboratoire de réconciliation entre deux territoires. Il ne s'agit pas simplement d'offrir un meilleur accès vers le domaine skiable des 4-Vallées, mais bien de relier deux quartiers de la ville, l'un en plaine et l'autre sur le coteau, à 1470 mètres d'altitude. Cela peut servir de modèle pour d'autres régions.

Vous avez déjà rencontré les propriétaires qui vont être touchés par la construction de la liaison. Quel a été l'accueil ?

Le projet présenté a été favorablement accueilli, avec bien sûr des soucis légitimes par rapport au parcellaire de chaque intéressé. L'octroi de la concession nous donnera le droit d'exproprier les propriétaires. La Ville va proposer des indemnisations qui tiennent compte de la réalité valaisanne et qui seront plus favorables que ce qui est prévu dans le droit fédéral.

Quel sera l'impact des JO sur ce projet, notamment pour les Mayens de l'Hôpital ?

Aucun ! Les JO pourraient être un accélérateur de ce projet. Mais de toute façon, ce quartier est appelé à se développer avec ou sans les JO. Il est important pour le développement urbanistique de la ville.

L'an prochain, vous déposez le dossier technique auprès de l'Office fédéral des transports, et vous lancez les mises à l'enquête. A quand le premier coup de pioche ?

Les obstacles aujourd'hui sont des obstacles de procédure. La Ville, avec TéléSion, a décidé d'obtenir une concession. La demande sera déposée au printemps prochain à l'Office fédéral des transports. Nous devrions l'obtenir dans le courant 2019. Ensuite, il faudra déterminer qui exploite et qui construit cette liaison. Quant au chantier lui-même, il peut aller assez vite, entre un et deux ans de travaux. Techniquement ce n'est pas si compliqué que cela.

Sion, le 14 décembre 2017